



RECENSEMENT

de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 19 janvier 2016

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT 2016 COMMENCE LE 21 JANVIER

Le recensement de la population est un outil indispensable pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les petits et les grands projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés. Il est désormais possible d'y répondre en ligne, comme l'ont fait plus de 3,4 millions de personnes en 2015. Avec internet, le recensement est encore plus simple, plus respectueux de l'environnement, avec une confidentialité toujours garantie.

LE RECENSEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Depuis 2004, le recensement des personnes vivant en France a lieu chaque année. Cette année, il se déroulera...

DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS :

- ▷ **DU 21 JANVIER AU 27 FÉVRIER** en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane
- ▷ **DU 4 FÉVRIER AU 12 MARS** à La Réunion

DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS :

- ▷ **DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER** en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane
- ▷ **DU 4 FÉVRIER AU 5 MARS** à La Réunion

▷ À Saint-Pierre-et-Miquelon : le recensement se déroulera du **14 MARS AU 9 AVRIL**

Mais tout le monde n'est pas concerné chaque année : un même logement n'est enquêté qu'une fois tous les 5 ans au maximum.

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



→
Le recensement
a lieu tous
les **5** ans

Puis
je reçois sa visite → Je remplis
le questionnaire

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



→
Le recensement a lieu
tous les ans sur un échantillon
de **8 %** de la population

Je suis informé
de la visite de l'agent
recenseur par courrier

Par internet
avec un code
personnel
remis par
l'agent recenseur

Si vous ne pouvez pas
répondre en ligne,
utilisez le questionnaire
papier

✓ Validez et
c'est terminé !

↓
L'agent recenseur repasse
sur rendez-vous pour
récupérer le questionnaire

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT DANS LES PAYS DE LA LOIRE

- **330 COMMUNES** enquêtées
- **555 000 PERSONNES**
- **1 700 ACTEURS COMMUNAUX**
- **330 000 LOGEMENTS**

1 LE RECENSEMENT EN LIGNE : PRÈS DE 38 % DES RÉPONSES EN 2015

UN REMPLISSAGE FACILITÉ

Avec le recensement en ligne, les habitants enquêtés sont guidés tout au long du remplissage du questionnaire, ils bénéficient d'une aide en ligne, et peuvent recevoir un accusé de réception par courriel. Ils n'ont donc plus besoin de fixer de rendez-vous avec leur agent recenseur pour rendre leurs questionnaires.

3,4 millions de personnes ont répondu par internet en 2015.

3,4 MILLIONS DE PERSONNES ONT RÉPONDU PAR INTERNET

En particulier :

- ▷ Les ménages avec enfants (pic à 43 % pour les ménages comptant 4 personnes)
- ▷ Les personnes de moins de 50 ans (taux de réponse en ligne supérieur à 35 %)
- ▷ Les plus diplômés (plus de 40 % des personnes ayant un diplôme universitaire)



UN RECENSEMENT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Pour l'ensemble des acteurs du recensement, l'enquête en ligne réduit considérablement la quantité de papier à gérer et réduit également la manutention. **En 2015, 31 tonnes de papier ont été économisées** sur les 125 tonnes utilisées pour le recensement auparavant.

2 LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS



C'est avec les données collectées lors du recensement de la population que de nombreux projets d'utilité publique peuvent être étudiés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... **La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques.**

Le recensement permet aussi d'établir **la population officielle de chaque commune**.

De ces résultats découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

3 LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : LES INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

TOP SECRET

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la **Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil)**. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les informations collectées lors du recensement, et il le fait de façon anonyme. Les informations fournies par les personnes recensées **ne sont transmises à aucune autre administration** ou organisme et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les noms et adresses des personnes recensées sont néanmoins nécessaires pour être sûr que personne ne soit compté plusieurs fois. **Lors du traitement des données, ces noms et adresses ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.**

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au **secret professionnel**.



CONSULTEZ LE SITE DU RECENSEMENT :

www.le-recensement-et-moi.fr

- ▷ pour savoir si vous êtes recensé
- ▷ pour tout savoir sur le recensement
- ▷ pour vous faire recenser en ligne



UNE DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE MALGRÉ UN LÉGER RALENTISSEMENT

➤ 3 716 100 HABITANTS DANS LES PAYS DE LA LOIRE AU 1^{ER} JANVIER 2015

Soit près de 28 000 personnes de plus que l'année précédente. La croissance est soutenue depuis 15 ans (+ 0,9 % par an en moyenne) : les Pays de la Loire sont la 3^e région la plus dynamique, derrière la Corse et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Le rythme de croissance fléchit légèrement depuis 2008, notamment sous l'effet de la diminution du solde naturel observée au cours des dernières années (excédent des naissances sur les décès).

➤ NATALITÉ : 42 150 BÉBÉS EN 2015

Depuis le pic de 2010, le nombre de naissances a diminué de 8 %. La fécondité demeure malgré tout élevée (2,07 enfants par femme en 2013) et supérieure au niveau national.

➤ DÉCÈS : 34 270 PERSONNES EN 2015

Les conditions épidémiologiques et météorologiques peu favorables ont contribué à la hausse du nombre de décès. Compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes âgées, le nombre de décès a tendance à augmenter.

Cependant, dans les Pays de la Loire, l'espérance de vie à la naissance est supérieure au niveau national : en 2013, 78,8 ans pour les hommes et 85,6 ans pour les femmes.

➤ REGAIN DE POPULATION DANS LES VILLES ET LEUR PREMIÈRE COURONNE

Selon l'éloignement des villes-centres, la croissance démographique est inégale. Si la croissance demeure la plus élevée dans la deuxième couronne (+ 1,35 % par an entre 2008 et 2013), les villes-centres et leur première couronne gagnent en dynamisme.

Diffusion :

Insee Pays de la Loire - Insee Analyses n°27, janvier 2016,
sur le site <http://www.insee.fr/pays-de-la-loire> (rubrique publications)

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89 - bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr